

Atelier de lancement de la contribution de Djibouti à la COP 21 de Paris

L'institut Diplomatique de Djibouti a abrité hier les travaux d'un atelier de lancement de la contribution de Djibouti à la conférence COP 21 prévue à Paris fin décembre prochain et qui est consacrée au changement climatique. A l'instar des autres nations du monde, la République de Djibouti a élaboré sa contribution nationale qui sera soumise au secrétariat de la convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique dans les prochains mois. Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'aménagement du territoire, M.Mohamed Ibrahim Moussa Balala a inauguré les travaux de cet atelier en présence du secrétaire général de son département, M. Dini Abdallah Omar, du Directeur de l'AFD, M.Ignace Monkam-Daverat ainsi que deux experts qui ont été mobilisés pour l'élaboration de cette contribution. Les responsables des différents départements concernés par cette question et des représentants de la société civile ont eux aussi pris part aux travaux de cet atelier.

En décembre prochain, tous les pays du monde seront réunis à Paris à l'occasion de la COP21, une conférence sur les effets du changement climatique et les voies et moyens de les atténuer. Un grand rendez-vous que tous les pays préparent et auquel ils doivent apporter leur contribution. Notre pays n'est pas en reste.

La République de Djibouti est durement affectée par les conséquences du changement climatique : sécheresses récurrentes, inondations, rareté des pluies et baisse de la production agricole sont entre autres les multiples catastrophes qu'engendre le changement climatique.

Pour atténuer ces crises, le gouvernement a pris plusieurs mesures visant à réduire les effets du Changement Climatique, notamment en réduisant la production de gaz à effet de serre avec l'interconnexion électrique avec l'Éthiopie et surtout en développant le potentiel des énergies renouvelables.

Dans une allocution faite à l'occasion de l'ouverture de ce cet atelier, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, M.Mohamed Ibrahim Moussa Balala a indiqué que « le développement des énergies renouvelables nécessite des investissements financiers très lourds. C'est pourquoi la mobilisation d'un financement international additionnel, prévisible et pérenne, sera l'un des enjeux de la conférence de Paris qui aura lieu en décembre 2015.

La conférence de Paris(COP21) doit aboutir à un accord universel, contraignant, juste et permettant d'atteindre l'objectif de limitation de la hausse de la température à 2 degrés Celsius. L'une des questions sur laquelle les pays africains vont insister à Paris sera un traitement égal entre l'atténuation et l'adaptation ». Selon le ministre Balala, « l'adaptation reste une priorité pour les pays africains car le changement climatique est déjà là et il continuera de produire ses effets dévastateurs quelles que soient les mesures d'atténuation qui seront mises en œuvre. ». Abordant la situation à Djibouti, il a mis en exergue qu'il sera de plus en plus nécessaire de mobiliser les eaux de surface ainsi que les eaux souterraines suite à la raréfaction des ressources en eau.

« Il nous faudra, a-t-il dit, adapter notre élevage au contexte du changement climatique en associant l'agriculture et l'élevage, car il sera de moins en moins possible de pratiquer l'élevage extensif avec la baisse drastique de la pluviométrie et la multiplication des sécheresses de plus en plus fréquentes et longues. »

Obtenir des financements pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Pour le ministre en charge de l'environnement, il ne fait guère de doute que les pays développés qui sont de gros pollueurs doivent financer les programmes d'adaptation et d'atténuation des pays en voie de développement : « Les rares pluies vont provoquer de plus en plus d'inondations dévastatrices qui vont détruire nos habitations et nos infrastructures sans oublier la perte des vies humaines.

Pour se protéger contre les inondations, il nous faudra donc construire des digues et des barrages coûteux. De ce fait, nous devons insister à la conférence de Paris pour obtenir un accord permanent de financement des actions d'adaptation dans les pays vulnérables au changement climatique ».

Durant cet atelier, les deux experts mis à la disposition du ministère de l'Habitat et de l'Environnement par l'AFD, M.Philippe Coste et le Dr Jean Gasani ont présenté aux participants la situation du changement climatique à Djibouti aussi bien dans le domaine de l'atténuation que celui de l'adaptation.

D'autres intervenants nationaux comme le secrétaire général du ministère en charge de l'Environnement, M.Dini Abdallah Omar, le Directeur de l'Energie, M.Bouh Moussa Sougueh ainsi que M.Said Ismail Awaleh du CERD ont fait une présentation de la contribution Prévues Déterminées au niveau National (INDC) de la République de Djibouti mais aussi des différents projets en cours de réalisation concernant le domaine des énergies renouvelables comme la géothermie, la deuxième phase de l'interconnexion électrique avec l'Ethiopie ainsi que le développement de l'énergie solaire et à Gaz à Djibouti.

Il faut signaler qu'à l'horizon 2020, Djibouti entend devenir le premier pays africain à utiliser 100% d'énergie renouvelable.

Parmi les éléments de la contribution de Djibouti, il faudra noter l'élaboration d'un plan d'action pour l'environnement, d'un plan national de lutte contre la désertification et d'un autre sur la diversité biologique.

Rappelons qu'au début de ce mois de mai, notre pays a abrité une conférence régionale sur le changement climatique à laquelle ont participé une vingtaine de pays et qui a abouti à la création d'un observatoire sur le changement climatique en Afrique de l'Est qui sera basé au Centre d'Etudes et de Recherches de Djibouti. Tous ces efforts témoignent que la lutte contre les effets du changement climatique est une des priorités du gouvernement.

Kenedid Ibrahim

<http://www.lanationdj.com/atelier-de-lancement-de-la-contribution-de-djibouti-a-la-cop-21-de-paris/>